

Amundi

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Amundi, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à des estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels, qui portent notamment, sur la valorisation des participations et des autres titres détenus à long terme ainsi que des parts dans les entreprises liées (note 2.2). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

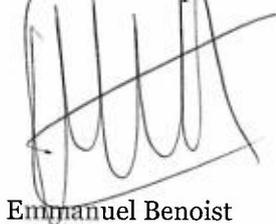
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 20 février 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Emmanuel Benoist

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Drion

7. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

7.1 COMPTES ANNUELS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Opérations interbancaires et assimilées		371 415	311 401
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	3	371 415	311 401
Opérations avec la clientèle	4	214 279	25 300
Opérations sur titres		2 139 922	2 576 155
Obligations et autres titres à revenu fixe	5		
Actions et autres titres à revenu variable	5	2 139 922	2 576 155
Valeurs immobilisées		2 716 179	2 520 989
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7	219 451	203 510
Parts dans les entreprises liées	6-7	2 496 692	2 317 432
Immobilisations incorporelles	7		
Immobilisations corporelles	7	36	47
Capital souscrit non versé			
Actions propres	8	3 035	
Comptes de régularisation et actifs divers		415 949	461 909
Autres actifs	9	415 396	460 867
Comptes de régularisation	9	552	1 042
TOTAL ACTIF		5 860 779	5 895 755

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Opérations interbancaires et assimilées		358 751	798 991
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	358 751	798 991
Comptes créditeurs de la clientèle	12	1 422 000	994 906
Dettes représentées par un titre	13		
Comptes de régularisation et passifs divers		422 589	430 091
Autres passifs	14	404 227	418 402
Comptes de régularisation	14	18 362	11 689
Provisions et dettes subordonnées		49	
Provisions	15-16-17	49	
Dettes subordonnées	19		
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	18	37 149	37 149
Capitaux propres hors FRBG :	20	3 620 241	3 634 618
Capital souscrit		419 814	418 113
Primes d'émission		1 152 225	1 124 675
Réserves		53 741	53 741
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		1 695 335	1 576 910
acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		299 126	461 179
TOTAL PASSIF		5 860 779	5 895 755

HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements	26		
Engagements de garantie	26	308 939	63 000
Engagements sur titres	26		

(en milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement	26	1 750 000	1 750 000
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	28-29	10 910	40 768
Intérêts et charges assimilées	28	-8 183	-35 225
Revenus des titres à revenu variable	29	270 438	454 470
Commissions (produits)	30	327	
Commissions (charges)	30	-116	-314
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	1 273	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	58 636	46 376
Autres produits d'exploitation bancaire	33	9 815	8 670
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-10 052	-9 071
Produit net bancaire		333 048	505 675
Charges générales d'exploitation	34	-28 834	-20 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-11	-6
Résultat brut d'exploitation		304 204	484 737
Coût du risque	35		
Résultat d'exploitation		304 204	484 737
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
Résultat courant avant impôt		304 204	484 737
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	37	-5 078	-23 558
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net		299 126	461 179

7.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2016

- 1.1 Cadre juridique et financier
- 1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2016
- 1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2016

NOTE 2 Principes, méthodes comptables

- 2.1 Créances et engagements par signature
- 2.2 Portefeuille Titres
- 2.3 Immobilisations
- 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle
- 2.5 Provisions
- 2.6 Fonds pour risques bancaires généraux
- 2.7 Opérations en devises
- 2.8 Engagements hors bilan
- 2.9 Participations des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement
- 2.10 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi
- 2.11 Souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise

- 2.12 Charges et produits exceptionnels
- 2.13 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

NOTE 3 Créances sur les établissements de Crédit - Analyse par durée restant à courir

NOTE 4 Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle

- 4.1 Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle
- 4.2 Opérations avec la clientèle - Analyse par zone géographique
- 4.3 Opérations avec la clientèle - Encours douteux et dépréciations par zone géographique
- 4.4 Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

NOTE 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

- 5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) - ventilation par grandes catégories de contrepartie
- 5.2 Ventilations des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable
- 5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle
- 5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par zone géographique

NOTE 6 Tableau des titres de participation et des filiales

- 6.1 Valeur estimative des titres de participation

NOTE 7 Variation de l'actif immobilisé

- 7.1 Immobilisations financières
- 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

NOTE 8 Actions propres

NOTE 9 Comptes de régularisation et actifs divers

NOTE 10 Dépréciations inscrites en déduction de l'actif

NOTE 11 Dettes envers les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

NOTE 12 Comptes créditeurs de la clientèle

- 12.1 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle
- 12.2 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par zone géographique
- 12.3 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par agent économique

NOTE 13 Dettes représentées par un titre

- 13.1 Dettes représentées par un titre- Analyse par durée résiduelle
- 13.2 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

- NOTE 14 Comptes de régularisation et passifs divers
- NOTE 15 provisions
- NOTE 16 Epargne-logement
- NOTE 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies
- NOTE 18 Fonds pour risques bancaires généraux
- NOTE 19 Dettes subordonnées - Analyse par durée résiduelle
- NOTE 20 Variation des capitaux propres (avant répartition)
- NOTE 21 Composition des fonds propres
- NOTE 22 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations
- NOTE 23 Décomposition du bilan par devises
- NOTE 24 Opérations de change, prêts et emprunts en devises
- NOTE 25 Opérations sur instruments financiers à terme
- NOTE 26 Engagements donnés ou reçus
- NOTE 27 Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés
- NOTE 28 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés
- NOTE 29 Revenus des titres
- NOTE 30 Produit net des commissions
- NOTE 31 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation
- NOTE 32 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés
- NOTE 33 Autres produits et charges d'exploitation bancaire
- NOTE 34 Charges générales d'exploitation
- 34.1 Effectif par catégorie de personnel
- NOTE 35 Coût du risque
- NOTE 36 Résultat net sur actifs immobilisés
- NOTE 37 Impôt sur les bénéfices
- NOTE 38 Implantations dans les Etats ou territoires non coopératifs
- NOTE 39 Rémunération des organes de direction
- NOTE 40 Publicité des honoraires de commissaires aux comptes

NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evenements significatifs relatifs à l'exercice 2016

1.1 Cadre juridique et financier

La société Amundi est une société anonyme au capital de 419 813 672,50 euros (soit 167 925 469 actions de 2,50 euros de valeur nominale).

Conformément à l'article 44 de la loi du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, Amundi a le statut d'établissement de crédit classé parmi les sociétés financières. Ce texte modifie l'article 18 de la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984 et abroge l'article 99. Dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1997, Amundi a opté pour le statut de société financière, c'est-à-dire d'établissement de crédit.

Le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement a redéfini l'agrément d'Amundi le 19 février 2002. Amundi est agréé en qualité de société financière à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 73,86% par Crédit Agricole S.A.,
- 24,33 % par le public (y compris les salariés),
- 1,77% par les autres sociétés du groupe Crédit Agricole,
- 0,04% en autodétention.

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2016

- Amundi a confié à Kepler Cheuvreux, à compter du 3 février 2016 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en place d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires (Paris - code ISIN FR0004125920) conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011.

Pour la mise en oeuvre de ce contrat, les moyens suivants sont affectés au compte de liquidité : 10 millions d'euros.

- Acquisition de Crédit Agricole Immobilier Investors

Amundi et Crédit Agricole Immobilier ont finalisé les accords permettant de rapprocher leurs activités de gestion immobilière en fusionnant leurs sociétés de gestion spécialisées Amundi Immobilier et CA Immobilier Investors (CAII).

Dans le cadre de cet accord, Amundi a acquis 100% des titres de CA Immobilier Investors (CAII) par la contrepartie d'une émission de titres Amundi. Cette transaction a été finalisée le 27 octobre 2016.

Amundi a ensuite procédé à la fusion de CA Immobilier Investors avec Amundi Immobilier en date du 31 octobre 2016.

- Accord signé en vue de l'acquisition de Pioneer Investments

Le 12 décembre 2016, Amundi et Unicredit ont signé un accord définitif en vue de l'acquisition par Amundi des activités de Pioneer Investments.

Au 31 décembre 2016, cette opération reste soumise à la réalisation des conditions de clôture habituelles et en particulier à l'approbation des autorités règlementaires compétentes (régulateurs et antitrust). La transaction pourrait être finalisée avant la fin du deuxième trimestre 2017.

1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2016

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

NOTE 2 Principes, méthodes comptables

La présentation des états financiers d'Amundi est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Le règlement de l'ANC N°2014-07 n'a eu aucun impact sur le résultat et la situation nette d'Amundi.

2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, autres concours à la clientèle.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les prêts subordonnés sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, clientèle).

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

2.2 Portefeuille-titres

Les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Les plus-values et moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « gains ou pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés ».

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent,
- si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

Rachat d'actions propres

Les actions propres rachetées par Amundi, dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont enregistrées à l'actif du bilan dans une rubrique spécifique.

Elles sont enregistrées dans un portefeuille de transaction pour leur valeur d'inventaire.

2.3 Immobilisations

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

En application du règlement CRC 2004-06, le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée « en magasin ».

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

composant	durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Provisions

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions. Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers. L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

2.6 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux dispositions prévues par la IV^{ème} directive européenne et le règlement CRBF 90-02 du 23 février 1990 relatifs aux fonds propres, ces fonds sont constitués par Amundi à la discrétion de ses dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2016 le solde de ce compte est de 37 148 962,00 euros.

2.7 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

2.8 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

2.9 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement sont constatés dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né, en « frais de personnel ».

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi Tenue de Comptes, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'UES de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.10 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi

Plans de retraite - régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régime à prestations définies

Amundi a appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2013, la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

En application de ce règlement, Amundi provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi AM a formalisé un contrat d'assurance « Indemnités Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES ont été signées. Cette externalisation des « IFC » se traduit par un transfert d'une partie de la provision de passif qui existait dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.11 Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise

Plan d'attribution d'actions

Un plan d'attribution d'actions de performance accordé à certaines catégories de salariés a été mis en place suite à la décision du Conseil d'Administration le 11 février 2016.

Ces actions seront livrées au terme d'une période d'acquisition de 3 ans soit par une émission d'actions nouvelles, soit par un rachat d'actions.

Ce plan d'attribution est décrit ci-dessous :

Plan d'attribution d'actions de performance	Amundi
Date de l'assemblée générale autorisant le plan	30/09/2015
Date du conseil d'administration	11/02/2016
Date d'attribution des actions	11/02/2016
Nombre d'actions attribuées	4 839
Modalités de règlement	Actions Amundi
Période d'acquisition des droits	11/02/2016 - 11/02/2019
Conditions de performance (1)	Oui
Conditions de présence	Oui
Actions restantes au 31 décembre 2016	4 839
Juste-valeur d'une action au jour d'attribution	27,28

(1) Les conditions de performance sont basées sur le résultat net part du groupe, le niveau de collecte et le coefficient d'exploitation du groupe.

Souscriptions d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise, avec une décote maximum de 20%, ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une période d'inaccessibilité de cinq ans. Ces souscriptions d'actions sont comptabilisées conformément aux dispositions relatives aux augmentations de capital.

2.12 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi.

2.13 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3%.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi a mis en place depuis 2010 un dispositif d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2016 17 entités ont signé une convention d'intégration fiscale avec Amundi. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Suite à la signature le 15 avril 2010 d'une convention d'intégration fiscale, Amundi est tête de groupe d'intégration fiscale des sociétés suivantes :

- CPR Asset Management
- Amundi Finance
- Amundi Intermédiation
- Société Générale Gestion
- Amundi AM
- Amundi Immobilier
- Amundi Private Equity Funds
- Amundi Tenue de Comptes
- Amundi Finance Emissions
- LCL Emissions
- Amundi Issuance
- Etoile Gestion
- Amundi India Holding
- Amundi Ventures
- Valinter 19
- Valinter 20
- Eliditus

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 quater C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

Note 3 Créances sur les établissements de crédit – Analyse par durée restant à courir

(en milliers d'euros)	31/12/2016					Créances rattachées	Total	31/12/2015
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal			Total
Etablissements de crédit								
Comptes et prêts :								
· à vue	221 310				221 310		221 310	111 231
· à terme		50 000			50 000	65	50 065	100 130
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Prêts subordonnés				100 000	100 000	40	100 040	100 040
Total	221 310	50 000		100 000	371 310	105	371 415	311 401
Dépréciations								
VALEURS NETTES AU BILAN	221 310	50 000		100 000	371 310	105	371 415	311 401

Note 4 Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

4.1 Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

En milliers d'euros	31/12/2016					Créances rattachées	Total	31/12/2015
	<3 mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal			Total
Créances commerciales								
Autres concours à la clientèle	39 000	24 000		150 000	213 000	1 279	214 279	25 300
Valeurs reçues en pension livrée								
Comptes ordinaires débiteurs								
Dépréciations								
Valeur nette au bilan	39 000	24 000		150 000	213 000	1 279	214 279	25 300

4.2 Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
France (y compris DOM-TOM)	213 000	25 300
Autres pays de L'U.E.		
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
organismes internationaux		
Total en principal	213 000	25 300
Créances rattachées	1 279	
Dépréciations		
Valeurs nettes au bilan	214 279	25 300

4.3 Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique

31/12/2016					
En milliers d'euros	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	213 000				
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées	1 279				
Valeur au bilan	214 279				

31/12/2015					
En milliers d'euros	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	25 300				
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
Valeur au bilan	25 300				

4.4 Opérations avec la clientèle – Analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2016				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	213 000				
Entreprises					
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées	1 279				
Valeur au bilan	214 279				

En milliers d'euros	31/12/2015				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	25 300				
Entreprises					
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
Valeur au bilan	25 300				

Note 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

En milliers d'euros	31/12/2016				31/12/2015	
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :						
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
Valeur nette au bilan						
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs						
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
Valeur nette au bilan						
Actions et autres titres à revenu variable		2 177 016			2 177 016	2 615 070
Créances rattachées						
Dépréciations		-37 094			-37 094	-38 915
Valeur nette au bilan		2 139 922			2 139 922	2 576 155
Total		2 139 922			2 139 922	2 576 155
Valeurs estimatives		2 187 719			2 187 719	2 656 722

5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie

En milliers d'euros	Encours nets 31/12/2016	Encours nets 31/12/2015
Administration et banques centrales (y compris Etats)		
Etablissements de crédit		
Sociétés financières	2 176 911	2 604 928
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles	105	10 142
Divers et non ventilés		
Total en principal	2 177 016	2 615 070
Créances rattachées		
Dépréciations	-37 094	-38 915
Valeurs nettes au bilan	2 139 922	2 576 155

5.2 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

(en milliers d'euros)	31/12/2016				31/12/2015			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés			2 177 016	2 177 016			2 615 070	2 615 070
Créances rattachées								
Dépréciations			-37 094	-37 094			-38 915	-38 915
Valeurs nettes au bilan			2 139 922	2 139 922			2 576 155	2 576 155

5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

Néant

5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique

Néant

Note 6 Tableau des titres de participation et des filiales

(en milliers d'euros)

informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividende encaissé par la société au cours de l'exercice		
Société	Adresse	Devise	Capital	Quote-part de capital détenue (en %)						valeur brute	valeur nette
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Amundi											
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)											
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)											
AMUNDI FINANCE		EUR	40 320	326 430	23,87%	227 357	227 357	100 000	192 495	136 425	52 514
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)											
AMUNDI AM		EUR	747 264	363 047	100,00%	1 273 773	1 273 773	150 000	1 138 341	496 097	80 099
SOCIETE GENERALE GESTION		EUR	567 034	45 987	100,00%	582 437	582 437		223 641	44 798	51 544
ETOILE GESTION		EUR	29 000	2 990	100,00%	155 000	155 000		79 246	9 227	9 299
CPR ASSET MANAGEMENT		EUR	53 446	19 161	86,36%	99 563	99 563		130 323	34 552	37 904
BFT IM		EUR	1 600	30 024	99,99%	60 374	60 374		39 270	11 653	
AMUNDI IMMOBILIER		EUR	16 685	26 558	100,00%	63 989	63 989		127 788	35 468	27 284
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS		EUR	12 394	30 022	59,93%	33 998	33 998		31 808	7 963	3 914
4) Autres participations (10 à 50% du capital)											
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1% du capital de Amundi		EUR				341	201				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS						2 496 832	2 496 692				

(1) L'information « résultat du dernier exercice » concerne le résultat de l'exercice en cours.

6.1 Valeur estimative des titres de participation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2015	
	valeur au bilan	Valeur estimative	valeur au bilan	Valeur estimative
Parts dans les entreprises liées				
· Titres non cotés	2 496 832	2 496 692	2 317 578	2 317 432
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-141		-146	
Valeur nette au bilan	2 496 692	2 496 692	2 317 432	2 317 432
Titres de participation et autres titres détenus à long terme				
Titres de participation				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total titres de participation				
Autres titres détenus à long terme				
· Titres non cotés				
· Titres cotés	283 979	219 451	283 979	203 510
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-64 528		-80 469	
Sous-total autres titres détenus à long terme	219 451	219 451	203 510	203 510
Valeur nette au bilan	219 451	219 451	203 510	203 510
Total des titres de participation	2 716 142	2 716 142	2 520 942	2 520 942

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2015	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
TOTAL VALEURS BRUTES				
Titres non cotés	2 496 832	2 496 692	2 317 578	2 317 432
Titres cotés	283 979	219 451	283 979	203 510
TOTAL	2 780 811	2 716 142	2 601 557	2 520 942

Note 7 Variation de l'actif immobilisé

7.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	01/01/2016	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2016
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	2 317 578	179 254			2 496 832
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-146			5	-141
VALEUR NETTE AU BILAN	2 317 432	179 254		5	2 496 692
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes	283 979				283 979
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-80 469			15 941	-64 528
VALEUR NETTE AU BILAN	203 510			15 941	219 451
TOTAL	2 520 942	179 254		15 946	2 716 142

7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	01/01/2016	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2016
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	53				53
Amortissements et dépréciations	-6			-11	-17
VALEUR NETTE AU BILAN	47			-11	36
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	420				420
Amortissements et dépréciations	-420				-420
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	47			-11	36

Note 8 Actions propres

	31/12/2016			Total	31/12/2015
	Titres de transaction	Titres de placement	Valeurs immobilisées		Total
Nombre	61 045			61 045	
(en milliers d'euros)					
Valeurs comptables	3 035			3 035	
Valeurs de marché	3 035			3 035	

Valeur nominale de l'action : 2,50 euros.

Les actions propres sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et comptabilisée en portefeuille de transaction.

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs		
Instruments conditionnels achetés		
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers ⁽¹⁾⁽²⁾	415 396	460 867
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
Valeur nette au bilan	415 396	460 867
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	343	1 033
Charges constatées d'avance	209	9
Charges à répartir		
Autres comptes de régularisation		
Valeur nette au bilan	552	1 042
Total	415 949	461 909

⁽¹⁾ les montants incluent les créances rattachées.

⁽²⁾ dont 84 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Note 10 Dépréciations inscrites en déduction de l'actif

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2016
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	119 529	5 634	-23 668		268	101 762
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
Total	119 529	5 634	-23 668		268	101 762

Note 11 Dettes envers les établissements de crédit – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2016					Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2015 Total
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans					
Etablissements de crédit									
Comptes et emprunts :									
· à vue	295 006				295 006		295 006	386 202	
· à terme	292	63 397			63 689	55	63 744	412 788	
Valeurs données en pension									
Titres donnés en pension livrée									
VALEUR AU BILAN	295 298	63 397			358 695	55	358 751	798 991	

Note 12 Comptes créditeurs de la clientèle

12.1 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2016					Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2015 Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans					
Comptes ordinaires créditeurs									
Comptes d'épargne à régime spécial :									
· à vue									
· à terme									
Autres dettes envers la clientèle	1 422 000				1 422 000		1 422 000	994 906	
· à vue	1 389 800				1 389 800		1 389 800	921 300	
· à terme	32 200				32 200		32 200	73 606	
Valeurs données en pension livrée									
VALEUR AU BILAN	1 422 000				1 422 000		1 422 000	994 906	

12.2 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
France (y compris DOM-TOM)	1 422 000	994 900
Autres pays de l'U.E.		
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Non ventilés et organismes internationaux		
Total en principal	1 422 000	994 900
Dettes rattachées		6
Valeurs au bilan	1 422 000	994 906

12.3 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Particuliers		
Agriculteurs		
Autres professionnels		
Sociétés financières	1 422 000	994 900
Entreprises		
Collectivités publiques		
Autres agents économiques		
Total en principal	1 422 000	994 900
Dettes rattachées		6
VALEUR AU BILAN	1 422 000	994 906

Note 13 Dettes représentées par un titre

13.1 Dettes représentées par un titre - Analyse par durée résiduelle

Néant

13.2 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

Néant

Note 14 Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Autres passifs (1)		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus		
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	404 227	418 402
Versements restant à effectuer sur titres		
Valeur au bilan	404 227	418 402
Comptes de régularisation		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers		
- Produits constatés d'avance		
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme		
- Autres charges à payer	18 362	11 689
- Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	18 362	11 689
TOTAL	422 589	430 091

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

Note 15 Provisions

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2016
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés						
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature						
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions		49				49
VALEUR AU BILAN		49				49

Note 16 Epargne-logement

Néant

Note 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Variations de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dette actuarielle au 31/12/N-1	464	515
Coûts des services rendus sur la période	23	28
Effet de l'actualisation		9
Cotisations employés Modifications, réductions et liquidations de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées	-170	
(Gains) / pertes actuariels	1	-88
Dette actuarielle au 31/12/N	318	464

Variations de juste valeur des actifs des régimes

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1	972	947
Rendement attendu des actifs	13	20
Gains/pertes actuariels	40	5
Cotisation de l'employeur		
Cotisation de l'employé Modification/réduction/liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées par le fonds	-170	
Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N	855	972

Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Coûts des services rendus sur la période	23	28
Coût financier	5	9
Rendement attendu des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés	-13	-20
Autres gains ou pertes		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	15	17

Position nette

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dette actuarielle au 31/12/N	318	464
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs en fin de période	-855	-972
Position nette (passif)/actifs au 31/12/N	537	508

Note 18 Fonds pour risques bancaires généraux

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
VALEUR AU BILAN	37 149	37 149

Note 19 Dettes subordonnées – analyse par durée résiduelle

Néant

Note 20 Variation des capitaux propres (avant répartition)

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2015	418 113	2 755 326			461 179	3 634 618
Dividendes versés au titre de 2015		-342 754 ⁽¹⁾				-342 754
Variation de capital	1 701					1 701
Variation des primes et réserves		27 549				27 549
Affectation du résultat social		461 179			-461 179	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2016					299 126	299 126
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2016	419 814	2 901 301			299 126	3 620 241

(¹) Montant des dividendes versés par Amundi après neutralisation des actions propres(99 milliers d'euros)

Note 21 Composition des fonds propres

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres	3 620 241	3 634 618
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
Dettes subordonnées et titres participatifs		
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	3 657 390	3 671 767

Note 22 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2016 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2015 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	585 694	336 701
sur les établissements de crédit et institutions financières	371 415	311 401
sur la clientèle	214 279	25 300
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Dettes	1 780 751	1 793 897
Sur les établissements de crédits et institutions financières	358 751	798 991
Sur la clientèle	1 422 000	994 906
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		
Engagements donnés	18 933	
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	18 933	
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

Note 23 Décomposition du bilan en devises

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	5 558 535	5 846 026	5 299 664	5 581 397
Autres devises de l'Union Europ.	303	292	310 381	313 347
Franc Suisse				
Dollar	3 269	14 460	4 515	1 011
Yen	298 669		281 192	
Autres devises	3		3	
Total	5 860 779	5 860 779	5 895 755	5 895 755

Note 24 Opérations de change, prêts et emprunts en devises

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations de change au comptant				
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme				
Devises				
Euros				
Prêts et emprunts en devises			13 080	
TOTAL			13 080	

Note 25 Opérations sur instruments financiers à terme

Néant

Note 26 Engagements données ou recus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES	308 939	63 000
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie	308 939	63 000
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	308 939	63 000
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	308 939	63 000
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
ENGAGEMENTS RECUS	1 750 000	1 750 000
Engagements de financement	1 750 000	1 750 000
Engagements reçus d'établissements de crédit (1)	1 750 000	1 750 000
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

(1) Le cout du financement relatif au "Credit Revolving Facility" accordé à Amundi pour 1 750 000 milliers d'euros s'élève à 1 436 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Note 27 Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

Néant

Note 28 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
sur opérations avec les établissements de crédit	9 426	14 266
Sur opérations avec la clientèle	1 279	20
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	205	26 481
Intérêts et produits assimilés	10 910	40 768
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-5 541	-13 039
Sur opérations avec la clientèle	6	-21
Charge nette sur opérations de macro-couverture		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Autres intérêts et charges assimilées	-2 648	-22 165
Intérêts et charges assimilées	-8 183	-35 225
Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés	2 727	5 543

(1) dont 1 436 milliers d'euros au titre du cout de financement du "Credit Revolving Facility" accordé à Amundi pour 1 750 000 milliers d'euros.

Note 29 Revenus des titres

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres fixes		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	268 594	451 959
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	1 844	2 512
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres variables	270 438	454 470
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	270 438	454 470

Note 30 Produit net des commissions

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres		-116	-116	-314	-314	
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	327		327			
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions						
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	327	-116	211	-314	-314	

Note 31 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Solde des opérations sur titres de transaction	1 273	
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme		
GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	1 273	

Note 32 Gains ou pertes des opérations des portefeuilles de placement et assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-5 634	-29 925
Reprises de dépréciations	23 668	2 007
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	18 035	-27 917
Plus-values de cession réalisées	48 307	77 701
Moins-values de cession réalisées	-7 706	-3 408
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	40 601	74 293
Solde des opérations sur titres de placement	58 636	46 376
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	58 636	46 376

Note 33 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Produits divers	1	1
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	9 814	8 669
Reprises provisions		
Autres produits d'exploitation bancaire	9 815	8 670
Charges diverses		-20
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-10 052	-9 050
Dotations provisions		
Autres charges d'exploitation bancaire	-10 052	-9 071
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-237	-401

Note 34 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-745	-2 287
Charges sociales	-536	-492
Intéressement et participation	-61	-109
Impôts et taxes sur rémunérations	-232	-270
Total des charges de personnel	-1 573	-3 157
Refacturation et transferts de charges de personnel	60	58
Frais de personnel nets	-1 513	-3 099
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-2 999	-3 643
Services extérieurs et autres frais administratifs	-25 723	-14 648
Total des charges administratives	-28 722	-18 292
Refacturation et transferts de charges administratives	1 402	459
Frais administratifs nets	-27 320	-17 833
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-28 833	-20 932

(1) dont 576 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

34.1 Effectif par catégorie de personnel

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	9	9
Non-cadres	1	1
TOTAL	10	10
<i>Dont : France</i>	<i>10</i>	<i>10</i>
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

Note 35 Coût du risque

Néant

Note 36 Résultat net sur actifs immobilisés

Néant

Note 37 Impôt sur les bénéfices

Amundi est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale formé depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le bénéfice fiscal du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 563 518 059 euros.

Aucun déficit reportable n'a été constaté au niveau du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La somme des impôts sur les bénéfices générés par les sociétés du périmètre et constatée en produit chez la société mère est de 195 898 958 euros.

La dette d'impôt dû au Trésor public pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 par la société tête de groupe s'élève à 191 213 816 euros.

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à – 4 685 milliers d'euros. Cette charge se compose principalement des éléments suivants :

- la charge d'impôt d'Amundi prise individuellement pour 9 763 milliers d'euros (essentiellement liée à la taxe sur dividendes),

- un produit net d'impôt au titre de l'intégration fiscale pour 5 078 milliers d'euros.

Conventionnellement, les filiales supportent la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elles auraient subi en l'absence du régime d'intégration fiscale.

Note 38 Implantations dans les états ou territoires non coopératifs

Néant

Note 39 Rémunération des organes de direction

Amundi a versé 1,4 millions d'euros de rémunération aux membres des organes de direction.

Au cours de l'exercice, il n'a été accordé aucune avance et aucun crédit aux membres des organes d'administration ou de direction, et aucun engagement n'a été pris pour leur compte au titre d'une garantie quelconque.

Les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du conseil d'administration sont présentés dans le chapitre 2.5.6 "rémunération des administrateurs" du document de référence.

Note 40 Honoraires des commissaires aux comptes

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale du groupe Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi.